

Temps Partagé

n°4

Janvier 2023

*Le Président, Monsieur Bernard Ferrière,
Le Conseil d'Administration
& les Salariés
Vous présentent leurs
Meilleurs Voeux*



LE PORTRAIT Maxime OUDIN, éducateur sportif

Maxime s'est formé par l'apprentissage au sein du Club Avenir Saint Georges, ainsi il a pu obtenir brillamment 2 diplômes d'éducateur sportif : "activités physiques pour tous" & "activités sports collectifs mention football". Son contrat arrivant à échéance fin août 2022, le CASG ne pouvait financièrement pas lui proposer un contrat CDI à 35h. En sollicitant le GEMA 89 pour profiter du partage d'emploi, le CASG a trouvé le moyen de conserver le salarié qu'il avait formé dans son équipe tout en lui donnant accès à un emploi pérenne.

Aujourd'hui, c'est avec joie et fierté que le GEMA 89 porte l'emploi de Maxime. Au fil de ces derniers mois, il a su nous montrer son professionnalisme ainsi que ses capacités d'adaptation avec différents publics.

Joueur de l'équipe sénior du Club de St Georges, Maxime est également un redoutable joueur de football avec la manette. Félicitations à lui pour son huitième de finale lors de la Orange E-foot Cup 2022 !

Prénom : Maxime
Âge : 27 ans
Emploi : Éducateur Sportif
Contrat : CDI 35H
Poste soutenu par l'Agence Nationale du Sport - ANS
Passion : le Football sous toutes ses formes

CHÈQUE OU VIREMENT ?

Lors du règlement de vos factures, le GEMA 89 vous laisse la possibilité de payer par chèque ou par virement. Dans le cadre de l'amélioration de notre gestion quotidienne nous souhaiterions favoriser le paiement par virement. Nous vous listons les avantages et inconvénients de ces deux modes de règlement :

CHÈQUE

- Encaissement en fin de mois + x jours selon les banques
- Aléas du cheminement postal
En 2022, une vingtaine de chèques envoyés par courrier ne nous sont pas parvenus.

VS

VIREMENT

- + Choix du jour du paiement
- + Sûreté de la démarche
- Avoir un accès de gestion par Internet

Le virement présente plus d'avantages. Essayez ! 80 % de nos adhérents règlent déjà par virement. Nos coordonnées bancaires sont mentionnées dans chaque facture. Pour rappel, dans les deux cas, il ne faut pas oublier d'indiquer dans l'ordre de virement ou au dos du chèque les informations suivantes : n° d'adhérent et n° de facture. Ces deux informations sont rappelées au bas de votre facture.

HAUSSE DES SALAIRES



Les grilles salariales vont être augmentées en cette année 2023. L'avenant 177 de notre convention collective a été signé par les partenaires sociaux et sera applicable dès son extension. Celui-ci prévoit deux augmentations des minima conventionnels de la grille de rémunération applicable aux salariés de la branche :

- Une augmentation de 3% le mois suivant l'extension de l'avenant
- Une augmentation de 20€ brut en juillet 2023

ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Les salariés du GEMA 89 ont pu réaliser leur entretien professionnel en cette fin d'année 2022. Tous les 2 ans, ce temps d'échange avec le salarié est essentiel et permet notamment de connaître les intentions de carrière professionnelle et les besoins en formation des salariés. Merci aux élus du GEMA 89 qui ont accompagné le directeur sur ces entretiens.



Psychologue Clinicien

OFFRE
D'EMPLOI

Spécialisé auprès des jeunes sur le secteur d'Auxerre
Offre pour un CDD 12 mois à mi-temps
Poste à pourvoir dès que possible